

DE LA FIDÉLITÉ À LA SINCÉRITÉ: LA RHÉTORIQUE POLITIQUE DANS LES *MÉMOIRES* DU CARDINAL DE RETZ

Alexia Duc

Le concept de fidélité et la pratique politique qui lui correspond se sont révélés essentiels à la compréhension de la société française de l'Ancien Régime, en particulier depuis les travaux de l'historien R. Mousnier¹. Établissant un rapport de dépendance volontaire entre un maître et une créature, la fidélité politique se manifeste par une rhétorique de l'obligation réciproque, le maître devant au fidèle la protection à laquelle répond le dévouement de la créature. Les correspondances de l'époque, les pièces dédicatoires ainsi que les mémoires illustrent amplement les serments et déclarations de foi dont se nourrit cette rhétorique éloquente, qui trouve un écho littéraire dans la générosité héroïque de la scène cornélienne.

Eloquente jusqu'à quel point, cependant? Ces manifestations idéologiques fondées sur le rituel du don de soi et sur la notion fondamentale de désintéressement ne doivent pas nous faire oublier les enjeux matériels réels de la fidélité, laquelle aboutit malgré tout à la promotion réciproque d'intérêts particuliers, depuis le service rendu d'un coré, à la récompense offerte de l'autre.² On comprend donc que définir le concept de fidélité en fonction d'une telle rhétorique suppose que l'on accepte de croire à son authenticité. En revanche, la représenter exclusivement par l'analyse des gains matériels qu'elle génère permet a priori d'évacuer cette question délicate et, après trois siècles, certainement sans réponse, de la sincérité du langage des sources. En réalité cette position ne l'évacue pas tant qu'elle y répond, par la négative, puisqu'elle réduit implicitement les manifestations linguistiques de la fidélité à une convention, que gouverne un intérêt particulier supposé universel et permanent, au-delà de tout discours. Dans les deux cas, la définition de

la fidélité, on le voit, met implicitement en œuvre une conception préalable du sujet, et plus précisément de son rapport au discours qui le manifeste.³

Dans cette alternative entre d'une part l'instrumentalisation de cette rhétorique au service d'un "intérêt particulier" toujours sous-jacent et d'autre part la pleine adhésion au code moral qui la fonde, les mémoires au dix-septième siècle offrent un témoignage intéressant. En tant que document historique, ils décrivent un usage très codifié de cette rhétorique, conditionnée et régulée par une pratique politique, réelle, de la fidélité. Par leur dimension personnelle, ils permettent cependant de mesurer les libertés prises avec cette rhétorique ancienne, confrontée aux impératifs de l'écriture autobiographique. Les *Mémoires* du cardinal de Retz sont en cela exemplaires. Écrits entre 1675 et 1677,⁴ ils retracent principalement les péripéties de la Fronde qui marquèrent le faite de l'activité politique du cardinal, avant la défaite et la soumission à l'ordre absolutiste vécue dans l'exil. Le mémorialiste lui-même nous invite à une lecture à double niveau, distinguant les intentions sincères de la mise en œuvre de stratégies manipulatrices, et suggérant un partage entre le domaine privé dont le lecteur se voit offrir l'exclusivité, et le domaine public, celui du théâtre politique de la Fronde. C'est donc sous le signe du "dévoilement" que l'auteur livre un portrait inrime de lui-même, mesurant la sincérité de son entreprise aux risques encourus par sa "réputation".⁵ Ce genre symbolique inaugure les *Mémoires* et en justifie l'écriture, voire le genre tout entier, promettant à la curiosité du lecteur (en l'occurrence une lectrice⁶), le monde des coulisses derrière la scène. Voici comment Retz présente son récit à cette destinataire:

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation (...) Je vous supplie très humblement (...) de considérer que si (...) j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. (I, 219)

Invité à la connivence, on sait donc se méfier de cette rhétorique de la fidélité qui couvre pourtant les pages des *Mémoires*, mais l'on s'est vite rendu compte que si le coadjuteur du temps de la Fronde avance masqué, c'est encore avec ce masque que le mémorialiste se tourne vers sa lectrice bien-aimée. En d'autres termes le discours de la fidélité se prolongerait dans celui de la sincérité, que les critiques, depuis le XIX^{ème} siècle, se sont appliqués à dénoncer comme l'ultime instrument d'une apologie complaisante.

Dans ce contexte, c'est l'articulation de ces deux discours de la fidélité et de la sincérité dans les *Mémoires* du cardinal, que je me propose d'ébaucher ici pour dépasser si possible l'alternative posée par la critique récente dans la définition de la fidélité. En effet, si fidélité et sincérité semblent devoir être liées méthodologiquement, je voudrais suggérer que ce n'est pas tant par leur dimension stratégique, que par leur sémantisme, dans un récit où la représentation du sujet doit être replacée dans son contexte classique.

Comme tout aristocrate, Retz possède une clientèle constituée principalement de la petite bourgeoisie, de quelques gentilshommes, et surtout des curés de Paris.⁷ Or il élargit d'une part le champ de cette rhétorique bien au-delà du groupe de ses propres fidèles, pour y inclure ses relations avec les Grands quand bien même ce n'est qu'une simple alliance politique et provisoire qui les unit à lui. D'autre part, l'usage qu'il fait du code privilégie les thèmes de l'estime et de l'amitié réciproques au point de suggérer une politique fondée sur le mérite et l'affection entre égaux.⁸ Dans le cadre très limité de cet exposé, je m'en tiendrai à un seul exemple, celui de la relation avec le duc de Bouillon, à la fois son aîné et son supérieur dans la hiérarchie des titres, mais dont Retz, on le notera, ne sera jamais à proprement parler un fidèle. La représentation de cette relation illustre cependant la confusion des discours.

Après une rencontre orageuse, la distance entre les deux hommes s'efface vite pour laisser place à l'amitié: "M. de Bouillon revint à lui; il me fit toutes les honnêtetés imaginables, et telles qu'elles furent le commencement de notre amitié" (I, 241). Cette amitié est pourtant représentée peu après dans les termes attendus de la fidélité, où chacun reprend son rang :

Je pris la parole avec précipitation et je répondis à M. de Bouillon que j'avais tant d'impatience à lui faire connaître à quel point j'étais son serviteur, que je ne me pouvais empêcher de manquer même au respect que je devais à M. de Beaufort, et de prendre même la parole devant lui. (...), pour lui dire que non seulement je lui rendais, en mon particulier, toutes les paroles d'engagement qu'il avait pris[es] avec moi, mais (...) qu'il se pouvait servir et de moi et de mon nom, (...) je le rendais maître, avec une sensible joie, de toutes les apparences de ma conduite, desquelles il se pourrait servir pour ses avantages. (I, 484)

On peut difficilement être plus offrant. A cet engagement, répond cependant un sacrifice de la part de Bouillon, qui semble rétablir l'équilibre fictif entre les deux hommes. Lorsque Retz, en 1649, commet l'erreur de servir le Prince de Conti dans une commission qui l'associe aux intérêts espagnols, Bouillon, qui partage pourtant les intérêts de Conti, se montre prêt à renoncer à ses propres avantages:

Il n'y a peut-être jamais eu de bêtise plus complète; et ce qui y est de merveilleux est que je la fis sans réflexion. M. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvât assez son compte; et je la réparai, en quelque manière, de concert avec lui (...) (I, 495)

La générosité suggérée de Bouillon, qui s'offre pour renverser une situation qui l'avantageait, fait de lui plus qu'un protecteur dont le devoir n'exige pas une telle conduite. Acceptant d'aider Retz à réparer sa faute, il agit en ami dévoué, dont le trait reconnaissable est précisément de sacrifier ses intérêts particuliers.⁹ Ainsi, pour décrire une alliance politique qui n'est pas même techniquement une fidélité, Retz use cependant de cette rhétorique, pour la détourner et lui donner la valeur de l'amitié. Cette manœuvre lui permet ainsi de transformer sa relation occasionnelle avec un grand aristocrate en la reconnaissance mutuelle et personnelle de deux amis. La foi partagée est alors bien davantage qu'un serment politique; ce qu'illustre une "Réflexion" de La Rochefoucauld sur la confiance en amitié¹⁰: "La confiance plaît toujours à celui qui la reçoit; c'est un tribut que nous payons à son mérite; c'est un dépôt que l'on

commet à sa foi." C'est donc là que la fidélité prend tout son sens dans les *Mémoires*. Comme l'amitié qui, au XVII^{ème} siècle, n'est pas tant une question de sentiments que de vertus partagées, la fidélité ainsi décrite signifie avant tout la reconnaissance par l'autre de son propre mérite. Bien que dépourvue de sa référentialité traditionnelle (le don de soi), la fidélité dans les *Mémoires* n'est donc pourtant pas une simple stratégie discursive, préservant au sujet en amont sa liberté entière. Elle consrinue en fait un discours identitaire à travers lequel le sujet se représente, et dont les autres sont les garants.

Ici encore, la sincérité semble mimer le fonctionnement de la fidélité. En effet, la promesse solennelle qui ouvre les *Mémoires* et que j'ai citée plus haut, reproduit, à l'échelle de l'écriture, le don symbolique de la vie du fidèle, dont la représentation se donne comme une reconnaissance de dette. Le dévoilement sous le signe duquel se place le récit n'est donc pas qu'une mise à nu, il impose en réalité une structure triangulaire, maintenant partout la présence d'une lectrice/spectatrice dans une quête du moi sous les auspices de l'amitié. Or, cette conversation qui s'installe dès les premières lignes du texte et qui sera prolongée jusqu'à son terme, loin d'être un dispositif anodin, a valeur herméneutique dans les *Mémoires*. Là encore, je m'en tiendrai à un seul court exemple.

Il s'agit d'une brève mésaventure au cours d'un retour de campagne au petit matin en carrosse. Retz, Turenne et quelques autres sont surpris sur la route par une procession de Capucins, que leur habit noir fait prendre pour des diables. Retz et Turenne se précipitent à l'extérieur au secours des passagers, pour se rendre compte de leur méprise et l'incident se clôt rapidement après bien des émotions. Or, c'est grâce à une conversation avec Turenne le lendemain que Retz dit mieux comprendre ce qui s'est passé. L'un et l'autre s'étaient tout d'abord mépris sur leurs propres sentiments face au danger, puis sur celui de l'autre, sans parler de leur erreur commune devant la réalité. La portée de cette anecdote s'étend à l'échelle du texte tout entier. Même si l'auteur conclut dans un premier temps à la primauté du "sentir" sur le "dire" et même le "voir", la mémoire seule des événements passés ne conduit qu'à une vérité tronquée, une vision raccourcie de la réalité, que la réflexion commune permet d'élucider. C'est donc la présence constante et familière de la lectrice, aux moments les plus introspectifs du récit, qui donne un sens à ce

dévoilement de l'objet raconté, à sa sincérité et permet d'atteindre à la vérité.¹¹ L'auteur conclut alors l'épisode par une véritable profession de foi de cette sincérité, où précisément le geste de "dévoiler" se double et s'amplifie de celui de "déplier":

Ma morale ne tire aucun mérite de cette sincérité; car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon âme et de ceux de mon cœur, que la raison, à mon égard, a beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l'exactitude que j'ai pour la vérité. (I, 254)

Dans ce cadre, on ne sera pas si surpris d'apprendre que cet épisode est faux. En effet, Retz n'était pas dans ce carrosse avec Turenne, et ne fait que rapporter une histoire qu'on lui a racontée¹²... Mais cette sincérité, qui se dit respect de la vérité et trouve l'occasion d'un mensonge pour se dire, n'est pas si paradoxale si l'on revient à la fidélité qui la fonde. En effet, en imposant la présence de l'autre tout au long du récit, l'auteur déplace la production de sens de l'événement vécu à sa reconstruction postérieure, de la réalité à sa représentation, pour et devant l'autre. Ce déplacement privilégie donc une vraisemblance fondée sur la reconnaissance mutuelle d'une vérité, sur le vrai singulier de l'histoire événementielle. La sincérité des *Mémoires* correspond donc au discours identitaire dont l'autre est le dépositaire, et qui ne cherche pas tant à rendre compte de la particularité d'un moi différent, qu'à établir un consensus, sur le modèle de la vraisemblance classique.¹³ On comprend donc que lorsque Retz s'amuse à composer une "galerie" de portraits dans ses *Mémoires*, érudiant tour à tour les personnages du récit, il laisse sa place vide:

Le peu de part que j'ai eu [dans les affaires] dont il s'agit en ce lieu me pourrait peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait; mais outre que l'on ne se connaît jamais assez bien pour se peindre raisonnablement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement et absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis pas seulement me résoudre à m'en former, dans le plus intérieur de mon esprit, la moindre idée.

En lieu et place de l'autoportrait, c'est donc encore un regard qui apparaît, mais le dévoilement ici ne découvre plus rien. Par la complicité qu'il installe en premier plan, il permet seulement d'effacer, au dernier instant, le vertige d'une plongée intérieure.

Malgré leur dimension privée, les *Mémoires* ne sont donc pas l'expression libre d'une subjectivité en amont et en retrait du discours. Au terme de ce rapide exposé, il apparaît que la rhétorique de la fidélité est l'occasion d'une représentation du moi, et la sincérité, celle d'une relation à l'autre. Le "levet du voile" ne conduit pas à la découverte du moi sous les déguisements de la parole, il est sa mise en oeuvre, son achèvement. La conversation qui préside aux *Mémoires* préside aussi au moi qui s'y développe et fait de l'écriture mémorialiste une écriture paradoxale, dont l'intimité postule le regard de l'autre. Ce dévoilement qui la justifie renvoie ainsi à une identité motale qu'illustre une maxime de La Rochefoucauld : "c'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens" (Max. 206).

S'interroger sur la sincérité d'un langage tel que celui de la fidélité n'est donc pas forcément pertinent, que l'on conclue à l'adéquation du discours au sujet ou à sa manipulation. Dans le contexte classique, cette sincérité est tributaire d'un discours identitaire qui n'exclut pas une forme de théâtralité et entretient, de ce fait, avec la parole un rapport plus complexe.

Johns Hopkins University

NOTES

¹ Pour les premières définitions de la fidélité et du clientélisme, voir R. Mousnier: *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue*, 1598-1789, PUF, 1974 et O. Ranum: *The Counsellors of Louis the XIIIth*, Oxford, Clarendon Press, 1963.

² Aux conclusions de R. Mousnier s'opposent ainsi celles de S. Kettering en particulier, mettant l'accent sur la dimension matérielle de la fidélité, et conduisant à la remise en question de son langage. Sur le débat engagé par les travaux de ces historiens, voir principalement:

Hommage à R. Mousnier, clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne, PUF, Paris, 1981, et S. Kettering, *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-Century France*, Oxford, 1986.

³ Entre une lecture "littérale" de ce langage et sa dévalorisation en donnée inopérante, d'autres historiens se sont engagés dans une troisième direction, prêtant une plus grande attention à la "logique interne" des discours, conventionnels mais cependant "efficaces" et donc opérants. Cette perspective permet alors de contourner le problème de la sincérité du sujet sans en être réduit cependant au seul examen des données matérielles, forcément elliptiques. Sur le "linguistic turn" de la recherche historique dans le domaine de la fidélité en particulier, voir: A. Herman Jr., "The Language of fidelity in Early Modern France", dans: *The Journal of Modern History*, 67, 1995; et la réponse de J. Smith, "No More Language Games: Words, Beliefs, and the Political Culture of Early Modern France", dans: *American Historical Review*, déc. 1997.

⁴ Pour l'établissement de ces dates, se reporter à la thèse d'A. Berrière, *Le cardinal de Retz mémorialiste*, Paris, Klincksieck, 1977.

⁵ Cf: "Le caprice de la Fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes; et je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie", *Mémoires*, éd. S. Bertière, 2 vols, Classiques Garnier, Paris, 1987, I, 219 (il sera fait référence désormais à cette édition.)

⁶ Si la présence de cette lectrice est fortement signalée tout au long du texte, son identité n'est jamais révélée. Il s'agit probablement de Madame de Sévigné. Voir à ce sujet A. Bertière, op. cit.

⁷ Sur la clientèle de Retz, voir les *Mémoires*, éd. cit., I, p.33.

⁸ Si la fidélité emprunte traditionnellement son vocabulaire au discours de l'amitié, elle ne se définit pourtant pas sur un modèle égalitaire (mais "vertical"), dans un système profondément hiérarchique et conservateur. Sur ces distinctions, voir P. Lefebvre: "Aspects de la 'fidélité' en France au XVIIème siècle: le cas des agents des princes de Condé" dans: *Revue historique*, 250, 1973.

⁹ C'est un poncif du discours de l'amitié. Cf. l'autoportrait de La Rochefoucauld: "J'aime mes amis et je les aime d'une façon que je ne balancerois pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs" (*Oeuvres complètes*, Pléiade, Gallimard, Paris, 1964, p.6.)

¹⁰ Ibid. p.511

¹¹ Pour une autre interprétation de cet épisode: F. Brior, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Le Seuil, Paris, 1994, p.102-6.

¹² Voir Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Pléiade, Gallimard, Paris, 1960, vol. 1, p.499-500.

¹³ Ce dévoilement, ainsi entendu, serait à mettre en rapport avec celui, profanateur, qui conduit à la Fronde, et à explorer dans ce qu'il laisse entendre d'une "anthropologie classique." Ce qui mériterait un plus long développement.

ŒUVRES CITÉES

- Bertièrre, A. *Le cardinal de Retz mémorialiste*. Paris: Klincksieck, 1977.
- Brior, F. *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*. Paris: Le Seuil, 1994.
- Herman Jr., A. "The Language of fidelity in Early Modern France." *The Journal of Modern History*, 67, 1995.
- Hommage à R. Mousnier, clientèles et fidélité en Europe à l'époque moderne*. Paris: PUF, 1981.
- Kerterring, S. *Patrons, Brokers and Clients in Seventeenth-Century France*. New York: Oxford University Press, 1986.
- La Rochefoucauld, F. (duc de). *Œuvres complètes*. Paris: Gallimard, Pléiade, 1964.
- Lefèbvre, P. "Aspects de la 'fidélité' en France au XVIIème siècle: le cas des agents des princes de Condé." *Revue historique*. Paris, 250, 1973.
- Mousnier, R. *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue, 1598-1789*. Paris: PUF, 1974.
- Ranum, O. *The Counsellors of Louis the XIIIth*. Oxford: Clarendon Press, 1963.
- Retz, F.-P. de Gondi (cardinal de). *Mémoires*. éd. S. Bertièrre, 2 vols. Paris: Classiques Garnier, 1987.
- Smith, J. "No More Language Games: Words, Beliefs, and the Political Culture of Early Modern France." *American Historical Review*, déc. 1997.
- Tallemant des Réaux, G. *Historiettes*. Paris: Gallimard, Pléiade, 1960.